# Descriptif type : Modul'up compact habitat

**Revêtement de sol PVC compact en pose non collée en lés de 2 m**

Fourniture et mise en œuvre d’un système Modul’up compact habitat comprenant un revêtement de sol PVC compact bénéficiant d’un Double Système de Stabilisation (D3S Core) et d’une bande de **jonction simple face Modul’up** (réf 792), en lés de 2 m de large, avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée ΔLw = **4 dB** et un poinçonnement rémanent de **0,02 mm**. Le produit sera posé en pose libre, sans colle et non maintenu en périphérie, avec uniquement une bande de jonction aux joints et aux seuils de portes. Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés U3 P3 E2/3 C2 **validé par un Avis Technique n°12/20-1794\_V2 de type Modul’up Compact habitat.** Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,63 mm** et d'une épaisseur de **2 mm** sans charge minérale, **groupe T**. Son envers **PVC compact auto-plombant 100 % PVC**, sera adaptée en recouvrement de multi-supports dont Vinyle Sur Mousse et sols amiantés (1), avec une stabilité dimensionnelle de **< 0,05 %.** Il bénéficiera d'un classement de **résistance au feu Bfl-s1** et **au glissement R10**.  Le produit bénéficiera d’une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant) (2). Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont **recyclables via notre programme Tournesol** (3).

**Mode de pose & entretien**

**Pose libre** :

Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, Un maintien à l’aide d'une bande de jonction Modul'up au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément une soudure à froid ou à chaud des joints si nécessaire. Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d’étanchéité en rive. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à froid / à chaud - plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…

**Nettoyage et entretien :**

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

* FDES vérifiée disponible conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
* Matières premières garanties sans phtalate
* Taux d’émission de TVOC < 30 μg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
* Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH (4)
* Conçu et fabriqué en France à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable
* 100 % recyclable (3)
* Solution de recyclage des chutes de pose et déposes via le programme Tournesol (3)

*(1) Selon réglementation en vigueur.*

*(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur* [*www.forbo-flooring.fr*](http://www.forbo-flooring.fr)*).*

*(3) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.*

*(4) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.*